

MIE, quelques réflexions :

Un petit retour sur l'organisation de la MIE

- Les sessions du MIE nous ont permis de bien appréhender et comprendre la problématique liée à la géothermie profonde. Même si certaines présentations m'ont laissées sur ma faim j'ai apprécié le fait que les gens étaient courtois et n'ont pas interrompu le présentateur.
- Merci à son président pour avoir su animer ces débats en restant le plus souvent impartial et neutre.

Les grandes lignes de la suite du MIE

- Le point qu'il faut à mon sens travailler maintenant après cet état des lieux, est de **tout faire pour éviter de nous retrouver dans la même situation dans le futur.**
- Il y a de nombreuses conclusions à tirer des travaux de la MIE, nous voyons clairement qu'il y eu des erreurs de commises.
- C'est certes facile à dire maintenant à posteriori après les incidents, mais au vu de l'éclairage que la MIE a apporté, nous devons analyser chaque manquement et mettre en place des mesures et des processus qui nous permettrons d'alerter et d'alimenter **une solide gestion des risques.**

Voici quelques réflexions de notre association sur les points qui doivent faire l'objet d'une attention particulière.

- Les experts :
 - D'après certains experts auditionnés, nous connaissons bien le sous-sol et aurions pu éviter, tout du moins alerter sur les dangers.
 - Bien que ne partageant pas ce point de vue, je souhaite donner du crédit à ces propos et croire que les experts auraient pu aider à prévoir et même prédire ces tremblements de terre. Mon sentiment profond, qui a d'ailleurs été aussi évoqué pendant les travaux, est que nous ne connaissons que peu de choses de notre sous-sol, ce qui a d'ailleurs été confirmé par l'interlocuteur du Renass.
 - Si cette connaissance du sous-sol était réelle, pourquoi l'alerte n'a-t-elle pas été donnée et relayée par la DREAL, pourquoi n'avons-nous pas réagi ?
 - La solution consiste probablement à créer **une cellule de veille composée d'experts** qui serait activée à chaque nouveau projet pouvant amener des risques sanitaires et environnementaux
- La démocratie :
 - Dans ce projet, les associations n'ont fait que subir la situation, les industriels et les différentes structures de l'EMS et de l'état ont soigneusement distillé des informations rassurantes faite pour endormir les auditeurs et faire accepter le projet. La communication était toujours bien huilée, sans aspérité et surtout sans identification des risques.

- Cet état de fait a démarré dès l'enquête publique qui ne nous a absolument pas permis de nous exprimer correctement et surtout d'être entendu. Je rappelle que pour Eckbolsheim les municipalités étaient contre, le commissaire enquêteur était contre et 99 recours gracieux avaient été déposés par les citoyens, le préfet a passé outre tout ceci et a signé l'autorisation de forer notamment. Pour les permis de construire et permis ICPE il n'y a pas eu d'enquête publique. **Pourquoi une procédure morcelée à ce point et une enquête publique sur le permis de forage uniquement, enquête dans laquelle n'apparaissait pas la taille exacte de l'usine et la présence des tours aéroréfrigérantes. La procédure d'enquête publique doit absolument être revue.**
- Une fois le projet décidé et démarré, les associations, en partenariat avec l'état, les politiques, les experts, les élus, les industriels ...) doivent réaliser un **suivi de chantier précis avec pouvoir de décision sur la continuité du projet et particulièrement en cas de changement de stratégie**. Dans ce dernier cas une nouvelle enquête publique devra être menée.
- Le rôle des associations dans ces grands projets.
 - Les associations n'ont jamais été réellement partie prenante dans le projet. Les grandes décisions doivent se prendre avec les acteurs institutionnels certes mais il faudrait aussi la présence d'**un acteur supplémentaire que seraient les associations**. Ces associations sont les seuls acteurs à réellement représenter l'intérêt des citoyens, les maires sont malheureusement peu enclins à s'engager pleinement étant par leurs multiples fonctions, missions et engagements divers souvent muselés.
 - Il faut par ailleurs que ces associations puissent avoir **un droit de regard sur le dossier au tout début du projet et ça, avant l'enquête publique**, il est en effet fondamental que ces associations puissent **avoir le temps d'analyser le projet et le cas échéant puisse se former et acquérir une expertise sur le domaine**. Sans cette expertise, la parole ou position de l'association n'aurait pas de crédibilité. Ce travail préliminaire devra aussi permettre aux associations de réagir par rapport au fond du dossier et non pas uniquement, comme aujourd'hui, à la marge.
 - Les associations, celles faisant partie du groupe de pilotage et qui auront été désignées pour en faire partie auront en plus un **rôle d'information des élus et des citoyens**, une sorte de relai objectif d'information vers la population.
 - **Ces associations seront notamment garantes de la dose d'obligation d'acceptabilité sociale du projet**. Elles devront donc relayer les demandes et inquiétudes vers les cellules décisionnaires.

Si vous souhaitez que j'élabore un peu plus ou que je participe à la mise en œuvre, je suis partant.